Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_54-DE

brocéliande communauté

Brocéliande Communauté
1 rue des Korrigans
35380 PLÉLAN-LE-GRAND
02.99.06.84.45
www.cc-broceliande.bzh

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire

Séance du 04 mai 2026

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

N°2026-54

En exercice : 27
Présents (P) : 26
Excusés (E) :
Pouvoirs : 1
Nombre de votes : 27

L'an deux mil vingt-six, le 04 mai 2026, les conseillers communautaires se sont réunis salle Ozégane à Plélan-le-Grand sur convocation du Président, Monsieur Roland HERCOUËT en date du 24 avril 2026.

Conseillers en exercice : Annick AUBIN (P), Charléric BANCHEREAU (P), Gérard BERRÉE (P), Sophie BLEJEAN (P), Dominique BOISSEL (P), Christophe CHEVALIER (P), Fleur DE LAUNAY (P), Emilie DEGHAYE (E – A donné pouvoir à Annick AUBIN), Claire DESMARS (P), Stéphanie DUMAND (P), Laurent DUMERCY (P), Laëtitia ELIE (P), Florence FRETAY (P), Audrey GRUEL (P), Roland HERCOUËT (P), Casimir LECHEVALIER (P), Alain LEFEUVRE (P), Sylvie LEROY (P), Pascal MOISAN (P) Ange PRIOUL (P), Julien QUERBOUËT (P), Michèle RAULLINE (P), Ronan RIOU (P), Catherine ROBIN (P), Olivier ROPERT (P), Eric VALLET (P), Eva WARNS (P)

Secrétaire de séance : Annick AUBIN

DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'EXPLOITATION DU RESEAU DE CHALEUR DE PAIMPONT

Envoyé en préfecture le 11/05/2026
Reçu en préfecture le 11/05/2026
Publié le
ID : 035-243500618-20260504-2026_05_04_54-DE

Vu *le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2221-14 et R. 2221-2 à 8*
Vu *la délibération en date du 25 juin 2012 sur la création de la régie du service public de fourniture de chaleur*
Vu *la délibération en date du 29 janvier 2018 adoptant les statuts modifiés de la régie de fourniture de chaleur bois par le « Réseau de chaleur de Paimpont » afin que le Conseil d'exploitation soit composé par 4 membres du Conseil communautaire, représentant Brocéliande Communauté et 2 représentants des usagers du réseau autres que Brocéliande Communauté*

Le Président expose :

- Que Brocéliande Communauté a créé par la délibération en date du 25 juin 2012, une régie dotée de la seule autonomie financière, dénommée « Réseau de chaleur de Paimpont »
- Qu'en tant que régie dotée de la seule autonomie financière, conformément aux dispositions des articles L. 2221-14 et R. 2221-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la régie est administrée, sous l'autorité du Président et du Conseil communautaire, par un Conseil d'exploitation et un Directeur
- Que conformément à ses statuts modifiés, adoptés par la délibération en date du 29 janvier 2018, la régie est dotée d'un Conseil d'exploitation composé de **quatre conseillers communautaires et deux représentants des usagers du service, soit un total de six membres**
- Qu'il revient au Conseil communautaire, conformément aux dispositions de l'article L. 2221-14 du Code Général des Collectivités Territoriales de désigner les membres du Conseil d'exploitation de cette régie sur proposition du Président
- Que conformément à l'article R. 2221-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les statuts adoptés précisent les modalités de fonctionnement du Conseil d'exploitation ainsi que la durée du mandat des membres et leur mode de renouvellement

Monsieur le Président informe que, lors du précédent mandat, par délibérations n°2020-099 du 14 septembre 2020 et n°2025-49 du 5 mai 2025 le Conseil communautaire avait désigné l'Adapeï 35 et l'association Biodiversité et Loisirs en Brocéliande (BLOB) en qualité de représentants des usagers.

Le Conseil doit donc procéder à la désignation de quatre conseillers communautaires (hors Président membre de droit) et de deux représentants des usagers pour siéger au Conseil d'exploitation de la régie du service public de fourniture de chaleur.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Conseil décident :

- de PROCÉDER à un vote à main levée
- de DESIGNER quatre conseillers communautaires et deux représentants des usagers pour siéger au Conseil d'exploitation du réseau de chaleur de Paimpont comme suit :
    - En qualité de représentants du conseil communautaire :
        - Gérard BERRÉE – Bréal-sous-Montfort
        - Alain LEFEUVRE – Paimpont
        - Michèle RAULLINE – Treffendel
        - Eric VALLET – Plélan-le Grand
    - En qualité de représentants des usagers :
        - L'ADAPEI 35
        - Le BLOB

Affaire inscrite à l'ordre du jour,
Le 05 mai 2026,
Pour extrait conforme,
Le Président
Roland HERCOUËT